

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_037 | Années de formation : Sorbonne, rue d'UlmCollectionBoite_037-14-chem | Poincaré. La science et l'hypothèse. ItemLa théorie des erreurs](#)

La théorie des erreurs

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb037_f0291

SourceBoite_037-14-chem | Poincaré. La science et l'hypothèse.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 26/03/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Courbe de Gauss et théorie des erreurs.

1. qd on a 1 série de mesures discordantes, ce sont
d'abord d'effets, et les causes sont

} = la véritable valeur à mesurer

} @ l'erreur qui est chaque observation isolée

- Nous avons de ces affaires à 1 probabilité des causes
qui obéit aux lois de Gauss

2. Mais il faut distinguer entre

- Erreur systématique : ce qd se mesure
avec un instrument trop long, les mesures que se
trouvent seront trop faibles.

- Erreur accidentelle : elle n'obéit à la loi
de Gauss que si la mesure où elle est la résultante
d'erreurs partielles et indépendantes.

Ex : les astronomes rencontrent l'erreur
accidentelle très fréquente, due aux perturbations
de l'atmosphère.

BAF
MSS

En appliquant la loi de Gauss à l'erreur accid.

"on ne pourra qu'appliquer la règle pratique se
rapportant à la probabilité subjective"

sc. et hyp. (p 240-242)

